

l'investissement ou dans celui de l'action sociale.

Avec un taux d'occupation de 94,71 % (93,41 % en 2017) la structure amboisienne, située allée de Malétrenne est arrivée à un seuil maximal, d'autant que le service restauration, qui accueille aussi des personnes extérieures, enregistre un chiffre d'affaires en hausse de 23 % avec 19.315 passages. Là encore, c'est un niveau qui ne peut pas augmenter sans passer par un effectif supplémentaire.

partition de la résidence de Châteaurenault, qui passe de

des conseils et des mesures d'accompagnement, l'accueil

I.R.
> Piscine de l'île d'Or. De 11 h à 13 h. Libre nage, de 14 h 30 à 19 h, tout public. Tél. 02.47.30.46.74.

Chiffres-clés

> 369 jeunes ont séjourné en 2018, 65 % sont des hommes et 64 % ont entre 18 et 25 ans. 22 % sont des apprentis et 12 % des stagiaires.
> 85 % ont des revenus inférieurs à 1.065 € et 21 % disposent de moins de 300 € par mois.
> 72 % sont restés plus de 3 mois, 37 % restent plus d'un an

(séjour maxi 2 ans)
> 13.712€ de résultat net (64.495 € en 2017) du budget 2018.
> 926.296 € de produits d'exploitation dont 55 % de recettes d'hébergement (54,4 en 2017), 30,80 % de subventions et prestations (33,50 en 2017) et

11,20 % de restauration (9,20 en 2017).
> 956.907 € de charges dont 32 % de salaires (31,50 en 2017), 12,50 % de charges sociales (14 en 2017), 11,40 % d'achats non stockés (9,60 % en 2017, hausse de l'énergie) et 10,8 % de gros travaux (2,80 % en 2017).

Val d'Amboise

Voeu de maintien des finances publiques

Le conseil communautaire de Val d'Amboise, qui s'est déroulé jeudi soir dans la grange de Négron, s'est terminé par la lecture et le vote unanime d'une longue motion en réaction au projet de réorganisation des Finances publiques. Le centre des finances d'Amboise est concerné puisque le service aux particuliers serait regroupé à Chinon, celui des entreprises à Amboise et le Trésor public pour les collectivités à Loches (Lire NR du 18 juin). Il serait prévu de créer un poste de conseiller aux collectivités locales im-

planté à Val d'Amboise pour l'expertise comptable et fiscale des collectivités et établissements publics du territoire. Il est prévu aussi des « points de contact » dont un pour le canton, implantés pour les particuliers dans les maisons de service au public. Jeudi soir, le voeu lu par le président de Val d'Amboise souligne que « si la préoccupation budgétaire est compréhensible, il est incontestable que cette évolution acte de fait un affaiblissement et un éloignement du service public d'État », d'autant que le territoire ne comprend pas, pour

l'instant, de maison de service au public. La motion souligne aussi le danger d'avoir un conseiller au sein d'une collectivité locale, ce qui pourrait devenir une entorse au principe de séparation entre ordonnateur (la collectivité) et comptable (celui qui paie). Le conseil de Val d'Amboise demande donc une « clarification des aspects techniques et financiers » par un travail commun entre les Finances publiques et Val d'Amboise; l'assurance que la création d'un lieu palliant la fermeture du service au public soit à la

charge de l'État et permettant pour assurer la continuité du service aux habitants. Il demande aussi une « clarification » concernant ce rôle de « conseiller aux collectivités » et la « prise en charge intégrale des dépenses engendrées ». Enfin, cette motion, qui sera envoyée au ministre des Comptes publics, à la préfète, au député et au directeur départemental des Finances publiques, termine par un souci de « bienveillance » pour les agents qui auront à subir cette évolution.

I.R.

> Piscine de l'île d'Or. De 11 h à 13 h. Libre nage, de 14 h 30 à 19 h, tout public. Tél. 02.47.30.46.74.

> Secours populaire. De 14 h à 17 h ; 45, avenue Léonard-de-Vinci, tél. 02.47.23.24.37.

> MJC et Ethic Étapes, 1, rue Commire (île d'Or). De 10 h à 12 h et de 15 h à 20 h 30. Tél. 02.47.30.60.90.

> Centre Charles-Régny, 1, rue Rémy-Belleau, La Verrière. De 9 h à 12 h et 14 h à 18 h 15. Tél. 02.47.57.29.56.

> Médiathèque

Aimé-Césaire. Permée.

> La Nouvelle République.

33 bis, quai du Général-de-Gaule à Amboise, tél. 02.47.30.58.38,

nr.amboise@nrc.fr

> La ligne des abonnés. Tél. 02.47.31.70.45 (prix d'un appel local) du lundi au vendredi, de 8 h à 18 h et le samedi, de 8 h à 12 heures.

Sur l'agenda

> Marché nocturne. Le premier des marchés à la belle étoile de l'été aura lieu mardi 9 juillet, de 17 h à minuit, place Debré à Amboise. Artisanat d'art, gastronomie, et musique avec une soirée animée par Salsamania et une barucada. Entrée libre.